

L'année 2009-2010 de l'Observatoire québécois du loisir

André Thibault, Ph.D. directeur

Le système québécois de service en loisir a le devoir d'exercer la fonction de veille pour maintenir la pertinence et la justification de ses propres interventions et de celles de ses organisations.

La mission de l'Observatoire québécois du loisir consiste à recueillir et à analyser des informations pour éclairer les décisions et les réflexions des acteurs du loisir public et civil québécois.

Son plan de travail annuel découle de l'analyse des tendances de la pratique de loisir des Québécois, des orientations politiques des gouvernants et de la société civile et, enfin, des pratiques et des modèles professionnels qui mettent en œuvre la réponse à ces orientations. Ce plan est élaboré avec ses partenaires.

Le présent bulletin fait part à ses membres des développements et des thématiques sur la table de travail de l'Observatoire cette année.

Vous êtes invités à faire part de vos observations et propositions en écrivant à oql@uqtr.ca

1. LES PRODUCTIONS ET LES PRODUITS DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire québécois du loisir produit annuellement seize *bulletins*, comptes-rendus factuels et vulgarisés de ses travaux sur des thèmes jugés prioritaires et liés à sa mission.

Il examine et il rend compte de plus de 700 sites sur le loisir au Québec et à travers le monde. Il diffuse les résultats de cet examen hebdomadaire sous les rubriques *Rétroviser*, *Événements* et *Articles scientifiques* de son site Internet.

L'OQL héberge et met à jour la *Bibliothèque électronique en loisir (BEL)* contenant plus de 2 000 documents de littérature grise, soit des politiques, des plans, des programmes ou des pratiques administratives qui constituent les archives du loisir public et civil au Québec.

Depuis septembre 2008, l'OQL a accepté d'offrir en ligne la revue *Loisir & Société*. La mise en opération de ce service devrait être complétée en janvier 2010.

Depuis septembre 2008, l'OQL offre à ses usagers un *service de conférences* qui permet d'aller au-delà des bulletins, et ainsi, de présenter en direct les travaux de l'OQL à des audiences professionnelles ou bénévoles. En 2008-2009, pas moins de douze conférences ont été prononcées et ont rejoint plus de 1 400 personnes.

L'OQL publie des *dossiers plus complets* sur des ensembles de thèmes. Sorti à l'automne, le livre *Loisir public et civil au Québec*, et sa traduction «*Public and Civic Leisure in Québec*», se réfère largement aux travaux des cinq premières années de l'OQL. Un livre est en préparation sur *le bénévolat contemporain*.

L'OQL tient régulièrement, en partenariat avec ses membres, les *Rendez-vous de l'Observatoire* (ex. : personnes âgées, intégration des handicapés, concertation municipale/scolaire, accès au plein air, etc.) qui ont marqué et lancé des débats. Ces *Rendez-vous* sont généralement précédés et suivis d'un bulletin.

Enfin, l'OQL procède à des *observations sur commande* dans son réseau-bénéfice d'organisations, de municipalités et de ministères qui lui en font la demande.

2. LES CIBLES 2009-2010

2.1 ATTEINDRE L'OPINION PUBLIQUE PAR LES MÉDIAS

Le Congrès mondial du loisir et l'analyse du poids politique du loisir montrent que l'opinion publique est peu consciente des problématiques et du potentiel du loisir en regard de thématiques comme la santé physique et sociale des personnes

et des communautés. (Référer au Bulletin Vol. 6 no.3). Pourtant, les médias sont disponibles...

Dans cette perspective, l'OQL entend mieux faire connaître ses productions aux recherchistes des médias électroniques et aux journalistes des journaux et magazines.

2.2 EXPLOITER EN PARTENARIAT SA CAPACITÉ DE VIGIE

L'instrumentation de l'OQL (ses partenaires, les centaines de sites web visités régulièrement, etc.) permet de veiller de très nombreuses sources ; les « rétroviseurs » ne rendent compte que partiellement de ce potentiel, alors que plusieurs partenaires utilisent leur propre instrumentation pour les mêmes fins.

Dans cette perspective, l'OQL entend conclure des ententes d'affaires pour sous-traiter cette fonction au bénéfice de partenaires. Cette année, deux ententes seront particulièrement fertiles : celle avec l'Alliance québécoise du loisir public et celle avec le Secrétariat au loisir et au sport.

2.3 ÉVALUATION DE L'IMPACT DES BULLETINS

De façon informelle, il semble bien que les seules statistiques de téléchargement des bulletins ne sont pas représentatives de leur impact. En effet, administrateurs, enseignants et professionnels témoignent à l'OQL du fait qu'ils multiplient et distribuent les bulletins.

De même, il est clair que la durée de vie des bulletins est plus longue que « l'actualité » : à preuve, des téléchargements s'effectuent plusieurs mois après leur publication.

Ces pratiques commandent-elles de l'OQL des actions en vue de la relance des bulletins, de leur mise en disponibilité sous forme de publication annuelle ou bisannuelle? Déjà, le nouveau site procurera un moteur de recherche plus convivial. Une enquête sera menée à cet effet.

2.4 MEILLEURE DIFFUSION DE L'ONGLET DE L'OQL

Les partenaires et les membres de l'OQL exploitent généralement un portail qui devrait faire un lien avec l'OQL dès les premières pages. Vous pourrez demander et recevoir un onglet à l'effigie de l'Observatoire » pour le placer sur votre site Internet.

2.5 DIFFUSION DES TRAVAUX DE RECHERCHE QUÉBÉCOIS

Les ministères, les étudiants universitaires, les chercheurs et plusieurs professionnels (le Congrès mondial en a fait la preuve) produisent des travaux de recherche et de développement de bonne qualité qui, trop souvent, connaissent une diffusion limitée.

L'OQL, à titre de portail du savoir en loisir, entend ouvrir une page à ces publications. Cette opération demande la coopération des encadreurs de recherche (universités, collèges, ministères, organisations) pour inviter et inciter les professionnels et les chercheurs à communiquer leurs travaux.

2.6 TENUE D'UN RENDEZ-VOUS DE L'OQL SUR LE LOISIR ET LES MÉDIAS

Le Congrès mondial du loisir, en octobre 2008, a permis au loisir d'occuper la place publique tant auprès des médias qu'auprès de la population, par médias interposés. L'examen des questions et des commentaires des journalistes et des animateurs de médias électroniques révèle que la perception du loisir reste, somme toute, assez classique et que la portée du discours des spécialistes et des professionnels n'a pas atteint la population.

Ce constat nous interpelle et ne peut être ignoré. Fort de son mandat d'éclairer les décideurs en loisir, l'Observatoire entend tenir un séminaire pour faire le point sur cette problématique et, surtout, pour la comprendre afin de mieux intervenir.

2.7 LIENS AVEC L'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE

Au Québec, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), avec des moyens nettement supérieurs à ceux de l'OQL, a comme mission de répondre aux besoins réels et concrets des intervenants des secteurs de la culture et des communications ainsi que de ceux qui traitent avec ces secteurs en matière de statistiques, de soutien à la recherche et de veille.

Un partenariat entre l'OQL et l'OCCQ s'impose au bénéfice de nos membres et sera réalisé au cours de l'année.

3. LES THÈMES PRIORITAIRES :

Cette année, l'Observatoire québécois du loisir concentrera ses observations et ses bulletins

autour de problématiques qui reflètent des priorités du système, des besoins importants, dont les solutions seront structurantes, et sur des pratiques émergentes qui appellent des changements.

3.1 DÉCLARATION DE QUÉBEC : LOISIR ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Il y a un an, les participants au Congrès mondial du loisir ont adopté la Déclaration de Québec sur le loisir comme facteur de développement des communautés. Depuis lors, le Québec a un engagement de maintenir vivante cette réflexion. L'OQL reste vigilante et publiera un bilan annuel.

3.2 DES SOLUTIONS STRUCTURANTES POUR LE LOISIR EN MILIEU RURAL

Trois millions de Québécois vivent dans des villes de moins de 10 000 habitants. Au cours des dernières années, il est devenu évident que le cadre de référence du loisir, en milieu urbain, ne convenait plus à la ruralité. Cette année, l'OQL entend particulièrement relever ce qui se fait ailleurs en la matière. En collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités, au moins un bulletin rendra compte de ces connaissances et de ces pratiques.

3.3 DES FAÇONS DE STIMULER L'IMPLICATION BÉNÉVOLE DES JEUNES

Environ 30 % des jeunes décrochent du cadre scolaire, il est probable que ce phénomène existe en loisir. Comment stimuler l'implication des jeunes et stimuler leur intégration à la société en et par le loisir? L'OQL entend se joindre aux multiples lieux de réflexion et d'expérimentation et rendre compte sur cette question.

3.4 DES FAÇONS ALTERNATIVES DE MAINTENIR LE FINANCEMENT EN LOISIR PUBLIC ET CIVIL

À l'évidence, les récentes déconfitures économiques affecteront les dépenses publiques et, par ricochet, le rôle des gouvernements dans le domaine du loisir qui, par ailleurs, requiert des investissements majeurs pour relever les défis des changements de besoins et de pratiques des Québécois et pour faire face au vieillissement des infrastructures. Un bulletin fera le point sur les modes de financement autres que la dotation.

3.5 UNE LECTURE DES BONNES HABITUDES DE VIE COMME FACTEUR DE QUALITÉ DE VIE

Au Québec, le gouvernement québécois a fait « des bonnes habitudes de vie » son fer de lance en loisir et sport. Il est évident que cette question va au-delà de l'activité physique : comment? Comment les autres pays développent-ils les programmes qui promeuvent ces bonnes habitudes? L'OQL travaillera avec Kino-Québec et participera à un sommet mondial sur la question. Deux bulletins rendront compte de ces travaux.

3.6 UN TOUR DE PISTE DU BÉNÉVOLAT CONTEMPORAIN ET ÉMERGEANT

Depuis près de dix ans, l'Observatoire rend compte de travaux visant à comprendre le bénévolat en général et en loisir en particulier. Ces travaux permettent de qualifier le bénévolat contemporain et de dégager les compétences nouvelles qu'il requiert des organisations et des professionnels. Bulletins et conférences seront offerts aux membres de l'OQL.

3.7 UNE LECTURE RÉALISTE DE LA SÉCURITÉ

Pratiques extrêmes, nouvelles pratiques, relèvement des exigences de sécurité et augmentation des coûts et des normes des assureurs, voilà des facteurs qui militent en faveur d'une vigie en matière de sécurité. En collaboration avec la direction de la sécurité du Secrétariat au loisir et au sport, l'OQL publiera deux bulletins sur ces matières.

3.8 UN EXAMEN DES TENDANCES EN INFRASTRUCTURES ICI ET AILLEURS

C'est un lieu commun d'affirmer que nos infrastructures ont atteint la limite de leur vie utile et que des changements dans les pratiques commandent en même temps de nouvelles infrastructures. Clairement des choix seront nécessaires : abandonner, rénover ou ajuster, développer. Y a-t-il des références pour soutenir ces décisions? Un bulletin sera consacré aux réponses à cette question. Un autre bulletin rendra compte de l'évolution et de l'expérience de loisir en infrastructures linéaires telles les pistes cyclables, piétonnières et autres qui jouissent d'une popularité au point de ne plus répondre adéquatement à la demande.

3.9 UNE LECTURE DES FONCTIONS DU PLAN RÉGIONAL ICI ET AILLEURS

Récemment, les unités régionales de loisir et de sport ont publié leurs orientations stratégiques. Les conférences régionales des élus et les municipalités régionales de comté, pour leur part, cherchent encore à répondre aux demandes en matière de qualité de vie. L'accès au territoire, notamment pour la pratique du plein air, se décide en région. Dans tous ces domaines, quelles sont les tendances observées?

3.10 UNE VIGIE DES PRATIQUES ÉMERGEANTES DE LOISIR ET DE LEURS EFFETS SUR LE MODÈLE QUÉBÉCOIS

De façon régulière, l'Observatoire a toujours gardé un œil sur les pratiques et les significations émergentes du loisir, véritables fondements de la connaissance des attentes et des besoins des Québécois. Trois aspects retiennent l'attention : les conséquences de la pratique libre sur le mouvement associatif et la structure fédérative, les attentes et les pratiques dans les parcs où les dépenses de fonds publics sont croissantes et les pratiques anticipées des personnes âgées dont le nombre augmentera sensiblement au cours des prochaines années.

3.11 UNE RÉFLEXION SUR L'ÉTHIQUE EN LOISIR

Éthique administrative, éthique des pourvoyeurs de services et éthique entre les participants sont autant de questions qui seront examinées et feront l'objet d'un bulletin de la part du philosophe du loisir, Michel Bellefleur.

3.12 DÉVELOPPEMENT DE CONNAISSANCES SUR DES MATIÈRES PLUS TECHNIQUES

Au cours de la prochaine année, l'Observatoire entend construire une banque de ressources pour améliorer ses connaissances techniques sur plusieurs dimensions de la pratique professionnelle. Notamment, elle entend se pencher sur les technologies du e-loisir, (loisir électronique), les technologies de la communication et de la promotion, les technologies d'entretien, d'économie d'énergie et de surveillance sécuritaire. De même, elle s'interrogera sur certaines techniques professionnelles de contrôle et d'évaluation de foule et sur les techniques de fixation des critères de performance.

4. UNE ANNÉE DE MATURITÉ ET D'EXPANSION

L'année 2009-2010, la septième de l'OQL, est marquée par une extension de ses savoirs et de ses services : ajouts à son site Internet, du service de conférences, intégration de *Loisir & Société*. Il y aura expansion de son rayonnement qui se concrétisera par une offensive média et par un doublement du nombre d'abonnés. L'OQL augmentera ses secteurs de connaissance et d'action qui sont apparus comme des secteurs en changement ou en émergence au cours des dernières années. Dans ce dernier cas, l'Observatoire québécois du loisir peut maintenant capitaliser sur ses observations et ses analyses passées pour soutenir son développement et sa progression.